

Préparation à l'examen Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux et passage de l'examen - AIPR - Concepteur

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFTRAL - PAU
Céline GUISET
05.59.77.91.88
celine.guiset@aftral.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux. Savoir lire le français (passage de l'examen final sous format QCM).

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Identifier la réglementation et les acteurs de la réforme anti-endommagement. Identifier les spécificités des réseaux aéro-souterrains dans le cadre de son activité. Se préparer et passer l'examen AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux).

Contenu et modalités d'organisation

/ Identifier les objectifs et étapes de la formation / Vérification du respect des prérequis Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels Présentation de la formation Modalités pratiques Tour de table MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia N° SEQUENCE OBJECTIF DUREE 1 La réglementation et les acteurs de la réforme anti endommagement 2 h 00 Réglementation : Réforme anti-endommagement – Guide d'application de la réglementation – Sanctions administratives Rôle de chaque acteur : Quelques définitions – En amont des travaux – Pendant les travaux MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia N° SEQUENCE OBJECTIF DUREE 2 Identifier l'environnement d'un chantier 1 h 30 Différents types de réseaux et moyens de les reconnaître : Réseaux sensibles – Réseaux non sensibles – Règles de pose – Grillages avertisseurs – Classes de précision Différentes techniques de travail : Techniques à ciel ouvert – Techniques sans tranchée – Techniques douce de découverte du réseau Outils de la prévention des accidents : Protections collectives – Protections individuelles MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia N° SEQUENCE OBJECTIF DUREE 3 Appliquer les procédures concernant l'ensemble du personnel pendant la réalisation des travaux 1 h 30 Marquage-piquetage Investigations Complémentaires (IC) : Principe – Méthodes non intrusives – Méthodes intrusives Techniques de travail (guide technique) : Imprécision de positionnement – Imprécision des techniques – Adéquation des matériels Cartographie : Géoréférencement des réseaux – Relevé – Plan de situation – Plan de masse – Plan d'exécution – Plan de récolement Mesures de prévention : Être acteur de la prévention – Règle des 4A – Constat contradictoire d'arrêt ou de sursis – Constat contradictoire de dommage MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia N° SEQUENCE OBJECTIF DUREE 4 Préparation et passage du QCM 2 h 00 Passage de l'examen blanc (QCM) et correction commune (1 h 00) Passage de l'examen (QCM) pour l'obtention de l'attestation de compétence (1 h 00) MOYENS A PLANIFIER Salle

...

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Intervention à proximité des réseaux - Sans niveau spécifique

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00200723	du 02/01/2021 au 31/12/2021	Lons (64)	AFTRAL - PAU		Non éligible	FPC
00259995	du 01/01/2022 au 31/12/2022	Lons (64)	AFTRAL - PAU		Non éligible	FPC
00313866	du 02/01/2023 au 31/12/2024	Lons (64)	AFTRAL - PAU		Non éligible	FPC
00373347	du 02/01/2024 au 31/12/2024	Lons (64)	AFTRAL - PAU		Non éligible	FPC
00542750	du 02/01/2025 au 31/12/2025	Lons (64)	AFTRAL - PAU		Non éligible	FPC